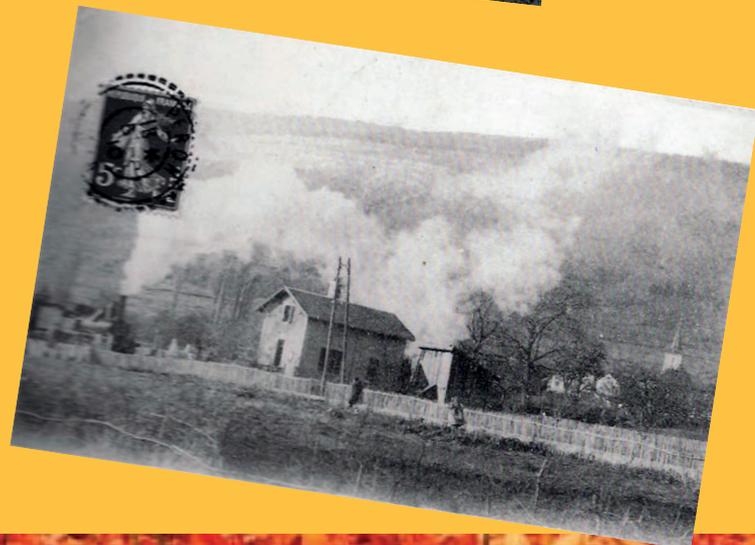
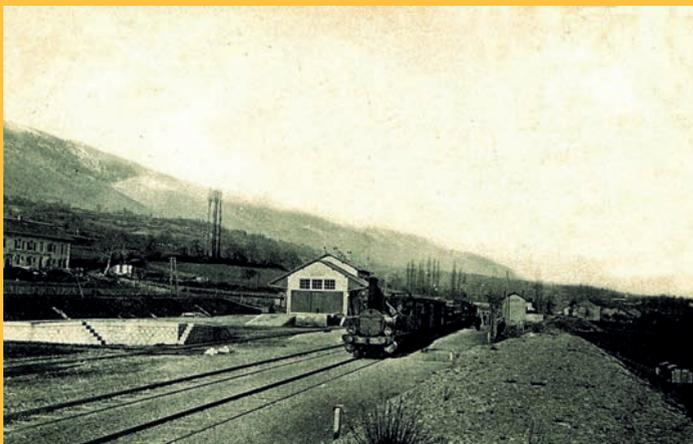
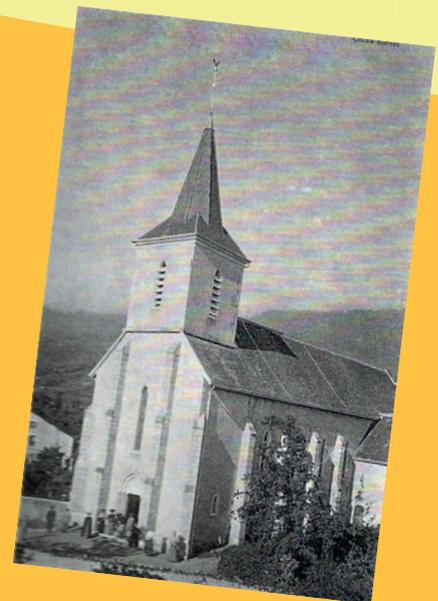




LE PETIT PERONNAIS

Édition AUTOMNE



Sommaire



HORAIRES

Lundi	8h00 à 12h00	13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h00	13h30 à 18h30
Mercredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Jeudi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Vendredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30



COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1 Place Saint-Antoine
01630 Péron

Téléphone 04 50 56 31 08

Fax 04 50 56 37 46

accueil@mairieperon.fr

Courriels des services

Urbanisme

urbanisme@mairieperon.fr

État-civil, cimetière, voirie, logement

etatcivil@mairieperon.fr

Secrétariat C.C.A.S

finance@mairieperon.fr

Gestion et facturation de la cantine

cantine@mairieperon.fr

Communication

communication@mairieperon.fr



PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous :

Dominique BLANC,	Maire
Régis VISCONTI,	Adjoint
Martine GOLAY-RAMEL,	Adjointe
Bernard LEVRIER,	Adjoint
Jeremy BLANC,	Délégué urbanisme

P. 2 Sommaire

P. 3 Edito

À la une

P. 4 - 5 Tempête de juillet 2021

La Mairie vous informe

P. 6 Carnet communal

P. 7 À savoir

P. 8 - 9 Délibérations des conseils
municipaux

P. 10 Hiver - Obligation des pneus hiver

P. 11 Haute Chaîne du Jura
Dossier Facile

P. 12 CAPG

P. 13 Covoiturage - Info ENEDIS

Vivre à Péron

P. 14 Fêter ses 100 ans aux Cyclamens

P. 15 Hommage à Christian ARMAND

P. 16-17 Septembre en Or – Handicap

P. 18 - 25 Associations

Informations

P. 26 Le calendrier 2021

P. 27 Contacts utiles

Scannez et
rejoignez nous
sur Facebook !



facebook.com/mairieperon



Comment ne pas commencer cet édito sans évoquer 2 événements importants qui ont bouleversé la vie de notre commune ?

Mon précédent mandat devait être le dernier. Quinze mois plus tard, me voilà maire. Christian ARMAND nous a quitté. Ces mots résonnent encore dans nos têtes et il est encore très difficile de se faire à l'idée que notre maire, notre ami, notre copain ne sera plus là pour diriger le navire communal. Dès l'annonce de son décès, nous devons faire vite. En effet, nous n'avions que 2 semaines, pour élire un nouveau maire, sans quoi, une délégation spéciale aurait été mise en place par la Préfecture comme l'an passé suivi d'un retour aux urnes. Christian avait choisi de repartir pour un ultime mandat et de constituer une équipe au 2/3 renouvelée afin de préparer l'avenir. Il aurait été probablement déçu que nous ne terminions pas le travail commencé. De nombreux témoignages de sympathie et de confiance de toute part m'auront convaincu que je devais reprendre le flambeau. En acceptant cette responsabilité, je m'efforcerai donc, avec le soutien du conseil municipal et l'équipe communale, de mener à bien les projets que nous avons élaboré "Pour rester Péron". Un proverbe dit "Un malheur n'arrive jamais seul"... le 7 juillet, à peine 3 semaines après ma prise de fonction, notre village vit un épisode orageux sans précédent, causant de nombreux dégâts, que ce soit chez les particuliers ou au niveau des bâtiments communaux, mais qui heureusement n'a pas fait de blessé.

Mais c'est aussi dans les moments difficiles comme ceux-ci que l'on peut mesurer la chance que nous avons à Péron. La chance d'avoir un personnel communal dévoué, un conseil municipal engagé mais aussi, tout simplement, des péronnaises et péronnais solidaires et bienveillants.

Vous avez été nombreux à venir aider à éponger l'eau infiltrée à l'école et à la MDA, à donner un coup de main à dégager les arbres tombés, à aider vos voisins ou encore à proposer votre soutien.

J'aimerais donc au nom de notre commune vous en remercier du fond du cœur.

Pour terminer, j'aimerais finir par une note positive, pleine d'espoir. La pandémie n'est pas terminée et nous ne devons pas baisser la garde. Mais quel plaisir de vous avoir revu nombreux lors de la vogue de Logras ainsi que pour la fête nationale. Un grand merci à toute l'équipe de la Jeunesse qui a accepté de s'occuper de l'organisation de cette dernière. En espérant vous rencontrer lors des prochaines manifestations prévues à Péron.

Dans la soirée du mercredi 07 Juillet 2021, un violent orage de type supercellulaire est venu frapper de plein fouet la commune de Péron et ses environs. En quelques minutes, la grêle a été si forte qu'elle a transformé les routes de notre village en véritable torrent entraînant de grosses inondations. Les violentes rafales de vent ont également été impressionnantes. De nombreux dégâts ont été constatés.

Arrivée de l'orage



Dégâts à l'école de la Fontaine





Rue de Lyon



Chemin de la dangereuse



Toit de la maison des associations



Route de Pouigny



Route de Pouigny

LA MAIRIE VOUS INFORME

Carnet communal

Tous nos vœux de bonheur

- Sohan VAURS,	né le 26 mai	2021
- Tosca MONACI,	née le 18 juin	2021
- Aloïs LEGER,	né le 26 juin	2021
- Louise DE OLIVEIRA JUIN,	née le 29 juin	2021
- Aglaé SACHETAT,	née le 02 juillet	2021
- Camille CHETCUTI,	née le 03 juillet	2021
- Kris BOSSÉ,	né le 03 juillet	2021
- Mathias CARDOSO MARQUES,	né le 10 juillet	2021
- Océane BOIS,	né le 15 juillet	2021
- Honorine LOUIS MAHÉ,	née le 23 juillet	2021
- Ema DIBRA,	née le 25 juillet	2021
- Barnabé GAUCHERAND,	né le 06 août	2021
- Noa PETIT PERRIERE,	né le 17 août	2021



Toutes nos félicitations aux mariés

- Séverine AEBY et Frédéric DELACHAT,	le 29 mai	2021
- Sophie DENIS et Gérald GALLET,	le 03 juillet	2021
- Esther PASTRE et Jean NIEDERGAN,	le 03 juillet	2021
- Vera ESPERANÇA FARINHA et Alexis CHARVET,	le 17 juillet	2021
- Marion VIGUIER et Maurizio PIERINI,	le 28 août	2021
- Marie FRANCHINI et Loïc BOVE,	le 04 septembre	2021

Nous n'oublions pas ceux qui nous ont quittés

- François PRODON,	le 19 juin	2021
- Letizia GALIOTO,	le 20 juin	2021



Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...) vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site www.service-public.fr

Centre de soins immédiats du Pays de Gex

En fonction de l'état du patient, le SAMU (contacté le 15) choisit la solution de prise en charge la mieux adaptée <https://www.centredesoinsimmmediats.fr/>

Vaccination COVID-19

Centre de vaccination du Pays de Gex. Numéro consacré à la prise en charge des rendez-vous : 04 85 29 21 09

Recensement Militaire

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent **l'âge de 16 ans, soit pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 2005, venir avant le 31 décembre 2021.**

Une fois recensé, vous pouvez créer votre compte sur le site majdc.fr pour tout échange avec le Centre du Service National et pour toute information sur la Journée Défense et Citoyenneté.

Demande de logement social

Désormais, plus besoin de vous déplacer en Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr.

Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

Avis aux nouveaux habitants

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de Mairie où vous serez les bienvenus(es).

En cas de départ de la commune

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

Demandes de cartes d'identité

Les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne.

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Autorisation de sortie du territoire

Les demandes d'autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet www.service-public.fr

Transport à la Demande

Auprès de la centrale de réservation : 0 800 00 67 59 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

AVIS AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET ENTREPRISES

Si vous venez de vous installer sur la commune de Péron, veuillez le signaler en Mairie afin de vous intégrer dans la signalétique implantée sur la commune.

LA MAIRIE VOUS INFORME

Conseils municipaux

8 JUIN

DELIBERATIONS

- Budget communal décision modificative n° 1. ✓
- Centre de loisirs : marché de service relatif à la gestion et l'exploitation de l'accueil de loisirs et activités jeunesse. ✓
- Programme travaux forestiers 2021 – demande de subvention auprès de Sylv'ACCTES. ✓
- Auberge communale : suspension d'une partie du loyer pendant la période de COVID-19 concernant les mois de mai et juin. ✓
- Acquisition de terrain section F parcelle n° 2290 surface de 60 m² société Logras Village pour la sécurisation de la rue de Bruel. ✓
- Restaurant scolaire nouveau règlement intérieur année 2021-2022. ✓
- Restaurant scolaire fixation du nouveau tarif des repas et de la garderie de 11h20 à 13h20. ✓

15 JUIN

DELIBERATIONS

- Installation du Maire : vote. ✓
- Détermination du nombre des Adjoints. ✓
- Installation des Adjoints : vote. ✓
- Fixation des indemnités du Maire et des Adjoints. ✓
- Attribution et autorisation de signature d'un accord cadre à bons de commandes pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide dans une perspective de développement durable pour les restaurants scolaires municipaux, les accueils de loisirs, l'Institut Médico-Educatif et pour le portage des repas. ✓

6 JUILLET

DELIBERATIONS

- Délégations consenties au maire par le conseil municipal. ✓
- Désignation des représentants au centre communal d'action sociale. ✓
- Désignation de la commission d'appel d'offres. ✓
- Election des membres des commissions communales et des représentants communaux. ✓
- CAPG : élection des délégués concernant les compétences de la communauté d'agglomération du Pays de Gex. ✓
- Election des délégués des syndicats intercommunaux et divers. ✓
- Auberge communale : fin de la suspension d'une partie du loyer pendant la période de COVID-19 à compter du 30 juin 2021. ✓
- Délibération concernant l'attribution d'une prime pendant les élections. ✓

POINTS DIVERS

- Ecole-Cantine-Collège
- Voirie
- Budget-Finances
- Nouvelle école
- Personnel et fonctionnement communal
- Centre de loisirs ALSH
- Bâtiments
- Police pluri-communale

COMPTE RENDU COMMISSIONS

COMMISSION URBANISME

Permis de construire:

- PC20B0014, Didier GAGGINI, GRENY, construction de 2 villas. ✓
- PC21B0001, Anthony BECKER, LOGRAS, construction de 2 villas. ✓
- PC21B0002, Éric MEINDER, LOGRAS, rénovation d'un bâtiment existant (ancien atelier de menuiserie) en 3 logements. ✓
- PC19B0039M01, Michael BRULHART, PERON, modification d'ouvertures. ✓
- PC18B0005M01, Jean Daniel BEACCO, PERON, construction d'un mur de clôture. ✓

Déclaration Préalable :

- DP21B0024, Malika BENBKHAT, PERON, construction ✓

d'un abri de jardin en bois.

- DP21B0037, Kadda BENTALEB, LOGRAS, pose de 4 Vélux. ✓

- DP21B0038, Nicolas ROBERT, LOGRAS, pose de volets roulants couleur bois identique à l'existant et modification de la taille des Vélux. ✓

- DP21B0039, Arthur REMY, PERON, construction de 2 murs de soutènement de 1m20 et création d'une ouverture. ✓

- DP21B0040, Fernando Alexandre PEREIRA GUEDES, PERON, installation d'une piscine hors-sol. ✓

- DP21B0043, Julien VILLET, FEIGERES, construction d'un mur de soutènement. ✓

- DP21B0045, EDF ENR représentée par M. Benjamin DECLAS, FEIGERES, installation de panneaux photovoltaïques. ✓

- DP21B0047, Christophe FRESNEAU, LOGRAS, découpe d'un mur en béton et pose d'un portail coulissant. ✓

- DP21B0058, Tiffany DUMAS, FEIGERES, construction de murs de soutènement avec clôture. ✓

- DP21B0056, Antony FOWLER, PERON, isolation thermique par l'extérieur et remplacement des volets battants par des volets roulants. ✓

- DP21B0055, Patricia BAUMGARTNER, GRENY, pose de deux fenêtres de toit et agrandissement d'une porte fenêtre. ✓

- DP21B0054, Daniel JULLIEN, LOGRAS, extension d'une pergola existante. ✓

- DP21B0053, Ludovic CHEMINANT, GRENY, pose d'une pergola. ✓

- DP21B0052, EDF ENR représentée par M. Benjamin DECLAS, PERON, installation de panneaux photovoltaïques. ✓

- DP21B0041, Thierry BERNIER, GRENY, remplacement d'une clôture existante. ✓

- DP21B0002, Rui PATRICIO, PERON, construction d'une piscine enterrée et d'une terrasse avec abri de jardin ouvert. ✗

- DP21B0008, Alexandre BEL, PERON, pose de 2 Vélux. ✗

- DP21B0018, Olivier JUIF, PERON, installation d'un abri de jardin. ✗

- DP21B0036, Tiffany DUMAS, FEIGERES, construction de murs de soutènement et pose d'une clôture. ✗

- DP21B0051, Olivier JUIF, PERON, changement et ajout de clôtures. ✗

- DP21B0019, Valérie MAGGINI, PERON, construction d'un abri ouvert. ✗

Dossiers retirés :

- DP21B0035, Robert GUILLERMIN, LOGRAS, fermeture des balcons par des verrières, pose d'un portail et d'un grillage sur muret existant et changement de volets battants en volets roulants.

Permis d'aménager :

- PA20B0001, SCCV Les Châtelains représentée par M. André ALLAMANNO, PERON, division en 10 lots destinés à recevoir des villas individuelles, 4 lots destinés à recevoir des logements collectifs, 5 lots destinés à accueillir des places de parking et un lot d'espaces verts privés.

- Réunion avec Mme BALLAND suite à l'incendie de son chalet

- ASSOCIATIONS

- COMMUNICATION

- ENVIRONNEMENT

- SCOLAIRE-PERISCOLAIRES-JEUNESSE

- BIBLIOTHEQUE

COMPTES RENDUS COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- CAPG

- REGIE DES EAUX GESSIENNES

- ECOPONT

- RESERVE NATURELLE NATIONALE DE LA HAUTE CHAINE DU JURA

- COMMUNES FORESTIERES

POINTS DIVERS

Point sur les interventions des pompiers dans la commune.

Comptes-rendus complets
sur www.mairie-peron.com

LA MAIRIE VOUS INFORME

Hiver Pneumatique

Pneus hiver ou chaînes en montagne : quand seront-ils obligatoires ?

Pour limiter les embouteillages sur les routes dans les régions montagneuses et améliorer la sécurité des usagers, il faudra équiper sa voiture de pneus hiver ou de chaînes en période hivernale dans certaines communes. L'obligation entrera en vigueur au 1^{er} novembre 2021. Quels sont les véhicules et les départements concernés ? Chaînes, pneus hiver, pneus cloutés ou à crampons, quels sont les équipements obligatoires ?

Les préfets des 48 départements situés dans des massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif Central, Massif Jurassien, Pyrénées, Massif Vosgien) devront établir la liste des communes dans lesquelles un équipement des véhicules devient obligatoire en période hivernale, c'est-à-dire du 1^{er} novembre au 31 mars. Cette liste sera établie avec et après consultation des élus locaux concernés.



Dans les zones établies par les préfets, les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront :

- soit détenir des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices
- soit être équipés de quatre pneus hiver.

Cette obligation ne s'applique pas aux véhicules équipés de pneus à clous.

Des dérogations aux obligations d'équipements peuvent être définies par arrêté du préfet de département sur certaines sections de routes et certains itinéraires de délestage.

Actuellement, et jusqu'au 1^{er} novembre 2021, les chaînes sont obligatoires seulement sur les routes où est implanté le panneau « B26 équipements spéciaux obligatoires », lorsqu'elles sont enneigées. En hiver, selon les conditions météorologiques, vous avez la possibilité d'utiliser des pneus cloutés ou à crampons. Ceux-ci peuvent être utilisés du samedi précédant le 11 novembre, au dernier dimanche de mars de l'année suivante. Ces dates peuvent toutefois être modifiées par les autorités départementales.

A savoir : Les autocars, autobus et poids lourds sans remorque ni semi-remorque seront également soumis à ces obligations avec le choix entre les chaînes ou les pneus hiver. Les poids lourds avec remorque ou semi-remorque devront quant à eux détenir des chaînes à neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices, même s'ils sont équipés de pneus hiver.

Source : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/>



Réserve Naturelle Nationale
de la Haute Chaîne du Jura

Dans le cadre du Plan national d'actions (PNA) Loup, un travail a été réalisé, par le « groupe Loup » de « Réserves naturelles de France » (RNF), afin de développer en 2021, en lien avec le Ministère de la transition écologique, des actions spécifiques sur les réserves naturelles concernées par l'espèce.

Parmi ces actions, la Réserve naturelle a mis en place dès la fin du mois de juin, des opérations de maraudage pour sensibiliser les usagers à la présence de bétails et de chiens de protection sur certains alpages de la Haute Chaîne du Jura.

Pour ce faire, la Réserve naturelle a missionné des accompagnateurs de moyenne montagne choisis pour leurs compétences et leur sensibilité à cet espace protégé.

L'objectif étant ainsi double : sensibiliser les usagers de la Haute Chaîne du Jura à l'activité pastorale en s'appuyant sur des acteurs touristiques professionnels et référents de ce territoire (ancrage territorial).

Pour en savoir plus sur cette action, nous vous invitons à cliquer sur « voir le site » <https://www.rnn-hautechaineduJura.fr> cliquez sur « Du nouveau dans les alpages ! ».

Dossier Facile



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DossierFacile.fr

DossierFacile est un service numérique gratuit, qui accompagne vos administré-e-s dans la création d'un dossier de location sûr et vérifié par l'État. La recherche de logement en location pouvant se révéler un vrai parcours du combattant, nous intervenons comme tiers de confiance pour permettre à tou·te·s, quel que soit son profil et sa situation, de se démarquer en zones tendues.

🗨️ Nous accompagnons les usagers tout au long de la création du dossier de location et nous ne demandons que les documents autorisés par la loi.

🔒 Les données et documents sont protégés pour éviter leur utilisation frauduleuse par certains propriétaires peu scrupuleux.

💡 Facile d'utilisation, 3 étapes suffisent pour créer un DossierFacile.

DossierFacile

www.dossierfacile.fr

LA MAIRIE VOUS INFORME

CAPG



GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Dans le cadre de sa mission de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI), la Communauté d'agglomération met en œuvre cette compétence obligatoire en associant la gestion du risque inondation à celle des milieux aquatiques.

Pays de Gex agglomération élabore avec les acteurs locaux et met en œuvre un plan d'actions dans le but de :

- Protéger le territoire des inondations liées aux cours d'eau ;
- Répondre à l'objectif réglementaire d'atteinte du bon état des eaux et des continuités biologiques.

Pour cela, Pays de Gex agglomération gère et entretient des bassins écrêteurs de crue, assure la surveillance des cours d'eau dans les zones à enjeux, restaure des zones humides et des champs d'expansion de crue, aménage des nouveaux ouvrages de gestion des crues, restaure la morphologie des cours d'eau dégradés.

En lien avec l'instruction du droit des sols, Pays de Gex agglomération rend des avis techniques et réglementaires sur les autorisations d'urbanisme. Un appui technique est également assuré auprès des propriétaires riverains, des communes et des acteurs locaux notamment concernant l'entretien des cours d'eau, la gestion des berges et la cartographie des zones inondables.



Bassin de rétention des crues du Nant à Prévessin-Moëns



Allondon

Deux bassins versants sont concernés :

- Le bassin versant « Pays de Gex – Léman », pour vingt-quatre communes ;
- Le bassin versant de la Valserine pour Chézery-Forens, Lélex et Mijoux.

Pays de Gex agglomération délègue la compétence GeMAPI au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, afin d'assurer une cohérence d'action à l'échelle du bassin versant de la Valserine.

Chiffres clés : 450 kilomètres de cours d'eau sur le territoire .

Cours d'eau principaux : La Divonne (appelée la Versoix en Suisse), l'Oudar, le Grand Journans, le Nant, l'Allondon, l'Allemogne, le Lion, l'Annaz, la Valserine.

8 ouvrages de gestion des crues à gérer.

Source : <https://www.paysdegexagglo.fr/competences/pole-environnement/eaux-pluviales-et-gemapi/>



covoiturage-leman.org

Le Pôle métropolitain est engagé depuis plusieurs mois dans la promotion du covoiturage pour diminuer le nombre de véhicules sur les routes. Ainsi, le site covoiturage-leman.org regroupe toutes les offres de covoiturage du bassin lémanique ainsi que les groupes Facebook du territoire. Pour favoriser le covoiturage au quotidien, le Pôle métropolitain propose également des incitations en partenariat avec BlaBlaCar Daily et Klaxit sur le périmètre du Genevois français.

Pour promouvoir le covoiturage auprès des habitants de votre commune, **plusieurs outils sont à votre disposition dans le centre de ressources Covoiturage Léman :**

- Une série d'affiches avec les jeux de mots issus de notre jeu concours lancé sur Facebook en septembre 2019.
- Si votre commune n'a pas son jeu de mots : créez votre propre affiche grâce à la version personnalisable !
- Un disque de stationnement aux couleurs de Covoiturage Léman, à imprimer et remettre aux habitants.
- Les kits de communication pour relayer les offres en cours avec BlaBlaCar Daily et Klaxit, dans votre magazine, newsletter, site internet ou réseaux sociaux !

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos covoiturages spontanés ou quotidiens sur covoiturage-leman.org.

ENEDIS

& VOUS

Flashinfo

Intempéries et réflexes

Adopter les bons réflexes en cas d'intempéries:

Protéger, ne pas s'approcher, ne pas toucher un câble à terre, contacter le Centre d'appel Dépannage Enedis: 09 726 750 01

- Restez éloignés des ouvrages électriques ;
- Ne tentez jamais de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique ;
- Contactez le numéro d'urgence dépannage indiqué ci-dessus.

Si, malgré ces conseils, un accident survenait :

- Interdisez l'accès pour prévenir un autre accident ;
- Pour éviter d'être vous-même électrisés/électrocutés, ne touchez pas les personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique.

VIVRE À PÉRON

Fêter ses 100 ans

Festivités à la résidence Les Cyclamens à Challex (01) pour célébrer le centenaire de deux résidentes

Mmes CARRON et BLAZER ont célébré leur 100^{ème} anniversaire les 17 et 19 juillet. A cette occasion, les équipes de la résidence ont organisé deux après-midis festifs durant lequel les centenaires ont pu fêter leurs anniversaires respectifs en compagnie de leurs familles proche, des résidents et des collaborateurs de l'établissement.

Une animation musicale pour célébrer les 100 ans de deux résidentes

Afin de célébrer l'anniversaire de Mme CARRON samedi 17 juillet, des animations ont été organisées à la résidence Les Cyclamens, pour le plus grand bonheur des résidents ! Un accordéoniste s'est produit devant les résidents et la famille proche de la centenaire présente pour l'occasion. Mme CARRON a pu souffler ses bougies autour d'un gâteau d'anniversaire réalisé par le chef cuisinier de l'établissement. L'adjoint au maire de Péron, Mr LEVRIER, a pris part aux festivités et a pu partager un moment privilégié avec les résidents durant le goûter d'anniversaire.

« Cet intermède musical a ravi nos résidents et nos équipes, nous sommes heureux de pouvoir à nouveau nous retrouver lors de rendez-vous festif et chaleureux. La reprise de ces activités dans le respect des gestes barrières nous permet d'offrir à nos résidents des activités collectives favorisant les échanges », a déclaré Tressy VANON, directrice de la résidence Les Cyclamens.

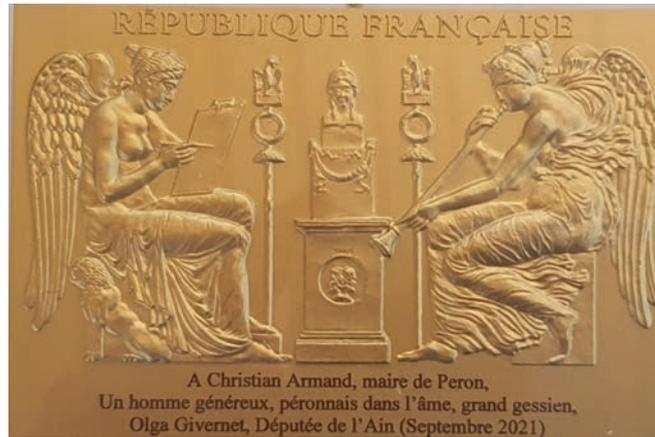


Un grand moment de partage autour d'un goûter d'anniversaire

Lundi après-midi, Mme BLAZER fêtait à son tour son anniversaire en compagnie de ses proches, des résidents et des équipes de la résidence. Un second goûter d'anniversaire a été préparé pour l'occasion et les invités ont pu profiter d'une animation musicale assurée par un jeune saxophoniste de la région accompagné de sa mère.

« Mes équipes et moi-même sommes ravies de pouvoir être aux côtés des résidents dans des moments forts et symboliques comme les 100 ans de deux d'entre elles. Nous sommes fiers de les accompagner dans ces moments inoubliables », ajoute Tressy VANON.

Résidence Les Cyclamens



Le lundi 13 septembre 2021, Mme Olga GIVERNET, députée de la 3^{ème} circonscription de l'Ain, s'est déplacée dans notre commune afin de rendre un hommage à Monsieur Christian ARMAND. A cette occasion, Mme la Députée a invité la famille de ce dernier, ses amis proches et le conseil municipal à se retrouver à la Maison des Associations.

A travers les discours de Monsieur Daniel JULIET (ancien conseiller général du canton de Collonges et ancien maire de Farges), de Mme Olga GIVERNET, et de Mme Dominique BLANC (Maire de Péron), la mémoire de Christian ARMAND a été célébrée, nous rappelant quel grand homme il était. Mme GIVERNET a remis la médaille de l'Assemblée Nationale à son épouse et à sa famille, ainsi qu'une plaque commémorative à Mme le Maire et à son conseil municipal.

La cérémonie s'est ensuite terminée autour du verre de l'amitié, en l'honneur de Christian ARMAND, qui affectionnait particulièrement cette tradition.



VIVRE À PÉRON

Septembre en Or



La mairie de Péron, par l'intermédiaire des membres de sa commission « Sensibilisation au handicap - Solidarité – Santé », s'associe à l'action du Collectif GRAVIR pour promouvoir Septembre en Or, le mois international de lutte contre les cancers de l'Enfant.



Handicap

Comme nous vous l'avions annoncé lors de notre précédente édition du Petit Péronnais, la commission « sensibilisation au Handicap – Solidarité – Santé » a travaillé ces derniers mois sur l'organisation de la journée internationale des personnes handicapées.

Nous vous invitons donc à assister à notre première manifestation qui aura lieu le **Samedi 04 Décembre 2021 de 10h30 à 14h30 à Péron**. Notre commune ayant la chance d'avoir un Institut Médico-Educatif (IME) et un groupe scolaire dynamique, il nous a semblé intéressant de choisir comme thème, « l'école face au handicap ».

Au programme de cette matinée, l'IME vous ouvrira ses portes pour une visite de ses locaux de 10h30 à 12h30. Tout au long de la matinée, à la salle Champ-Fontaine, vous pourrez assister à de petites conférences sur la thématique du handicap scolaire. En parallèle, les enfants pourront participer à de petits stands organisés par des bénévoles de l'IME. Il y aura également des ateliers animés par l'école de musique de Péron et par la troupe de théâtre de Challex « Les Petites Scènes ».

Un petit creux... Le Sou des Ecoles de Péron vous proposera boissons et petites douceurs. En fin de matinée, l'école de musique de Péron, quant à elle, vous entrainera sur des rythmes effrénés pour un petit apéro musical. Toutes les conditions seront réunies pour vous faire passer un agréable moment en notre compagnie.

Alors, réservez d'ores et déjà votre **Samedi 04 décembre 2021 de 10h30 à 14h30**, nous vous attendons nombreux !

Les membres de la commission « Sensibilisation au handicap - Solidarité – Santé »

“L' école face au handicap”

Samedi 4 Décembre 2021

La Commission Santé et Handicap – Mairie de Péron, a le plaisir de vous convier à la première édition sur la sensibilisation au handicap, avec le thème:



Programme de la journée

Mot de bienvenue de Mme le Maire

Visite de l'IME

Conférences

Ateliers enfants

Apéro Musical, animé par l'Ecole de Musique de Péron

Restauration et buvette grâce au soutien de l'association des parents du Sou des Ecoles de Péron

CINEMA PERON

MERCREDI 13 OCTOBRE

SALLE CHAMP FONTAINE



Péron fait son Cinéma !!!

L'Equipe du Cinéma réouvre les portes de la Salle Champ-Fontaine, et lance la saison 2021-2022 de ses séances mensuelles de cinéma.

Généralement, le 2^e Mercredi de chaque mois, nous vous proposons une séance pour les enfants (à 17h45) et une pour les adultes (à 20h15).

Et pour caler les petits creux et vous rafraichir, un espace petite restauration et boisson vous sera proposé pendant l'entracte avec boissons chaudes ou fraîches, pop-corn, chips, hot dog et croque-monsieur (que vous pouvez réserver dès votre arrivée avec l'achat de votre place de cinéma)...

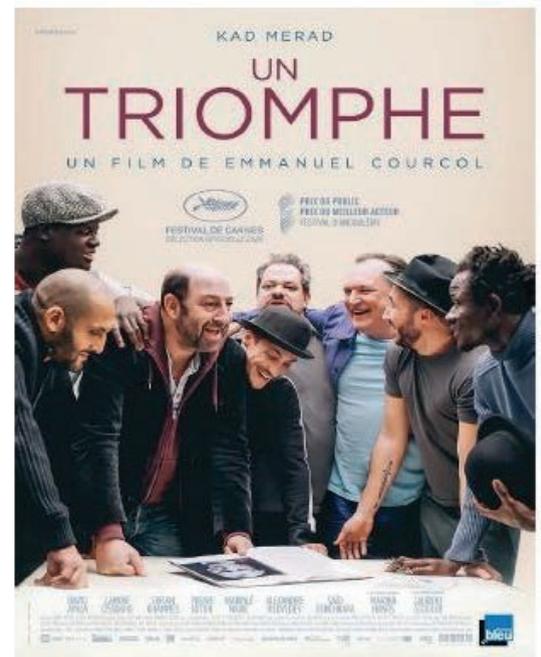
Séance-17h45

La prochaine séance se tiendra le 13 octobre 2021 avec les films PIL à 17h45 et UN TRIOMPHE à 20h15. Et si vous ne pouvez pas venir en octobre, rattrapez-vous avec les séances du 10 novembre et du 15 décembre prochain...

Pour tous renseignements, ou vous inscrire à la newsletter pour recevoir la programmation mensuelle, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse : cinemaperon@gmail.com

Alors à très bientôt !!!!

L'équipe du Cinéma de Péron



Séance-20h15

Enfants : 4€ / Adultes : 5€

Masques et PassSanitaire obligatoire à l'entrée
(Certificat vaccination ou test PCR -72h)

Comité des Fêtes de PÉRON

La Montée du Gralet marque la fin des vacances et avec elle la reprise des animations du comité.

Cette "reprise" nous a permis de vous retrouver et de partager un bon moment sur ce site magnifique qu'est celui du Gralet.

Pour ceux qui étaient présents, merci d'avoir contribué au retour de cette belle manifestation, et pour les autres ne manquez pas la prochaine édition, même endroit même heure... en 2022 !!!



Concernant les manifestations à venir, nous avons plein de projets en tête, pourquoi pas une soirée théâtre début 2022, une nouvelle édition du rassemblement de voitures anciennes et surtout... notre mythique fête du printemps !

D'ici là, portez vous bien !

Le comité des fêtes de Péron

LOCATION DE MATERIEL

Le but de notre association est d'organiser des manifestations dont les bénéfices sont réinvestis dans l'achat de matériel, en prêt pour les associations adhérentes, à la location pour les autres associations et les particuliers.

N'hésitez pas à demander la liste à l'adresse suivante :

locmat.cdfp@gmail.com

WANTED

Vous souhaitez participer à la vie associative de la commune ?

Rejoignez-nous !

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



Comité des Fêtes de Péron



VIVRE À PÉRON

Associations

Paroisse de Péron

Catéchisme

Réunion des parents et inscriptions au catéchisme pour l'année 2021/2022 :

JEUDI 16 septembre 2021 à 20h. Maison des Associations de Péron.

Donner une instruction religieuse à votre enfant est un engagement pris au moment du baptême.

Si votre enfant n'est pas baptisé, il peut suivre les cours de catéchisme qui sont organisés au sein du groupement.

Tous les enfants catéchisés (y compris pour les enfants de l'éveil à la foi) doivent être inscrits ou ré-inscrits.

A apporter lors de la 1^{ère} inscription :

Photocopie du livret catholique ou copie de l'extrait de l'acte de baptême.

Cotisation annuelle : 50 euros par enfant - par chèque à l'ordre du Groupement Paroissial de Thoiry. A payer lors de l'inscription (en cas de difficulté, si plusieurs enfants catéchisés par famille, la cotisation peut être moindre, à discuter avec le Père MONNOYEUR).

Début des cours de catéchisme Jeudi 23 septembre 2021 de 17h. à 18h. à la Maison des Associations ou à l'église pour les enfants de CM2.

Marché de Noël 2021 - Appel aux exposants



Mercredi 1er décembre 2021
de 16h à 20h
Salle Champ Fontaine



Qui serait intéressé de venir exposer/vendre de l'artisanat lors du marché de Noël de Péron ?

Merci de contacter l'Association Paroissiale de Péron – Denise HUGON : 06.70.67.84.35 / Email denisehugon2@orange.fr

NB : le Marché de Noël sera soumis aux normes sanitaires du moment.



**BADMINTON SUD
GESSIEN**
ASSOCIATION PÉRONNAISE
DEPUIS 2009

Après une (trop) longue pause, notre club vous propose à nouveau de pratiquer le badminton dans une ambiance conviviale, que votre niveau soit débutant ou confirmé !

Nous vous attendons nombreux et surtout motivés pour notre rentrée le 1er septembre 2021 à 19 h au Gymnase de Péron !

CLUB LOISIR

HORAIRE (HORS VACANCES DE NOËL ET AOÛT) :

LES MERCREDI DE 19 H À 22 H

LES VENDREDI DE 19 H À 22 H

AU GYMNASSE DE L'ANNAZ (ROUTE DE PÉRON, 01630 PÉRON)

ADHÉSION ADULTES : 50 €

ADHÉSION JEUNES/ÉTUDIANTS : 40 €

À PARTIR DE 16 ANS, 14 ANS SI ACCOMPAGNÉ

BULLETIN D'ADHÉSION TÉLÉCHARGEABLE SUR NOTRE SITE CI-DESSOUS

POUR PLUS D'INFORMATIONS VEUILLEZ VISITER NOTRE SITE

[HTTP://BADMINTONSUDGESSIEN.FR](http://badmintonsudgessien.fr)

CONTACT : FABIEN GIACOBINO

BADSUDGESSIEN@GMAIL.COM



Société Musicale de Péron-Saint Jean, la Bonne Humeur

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Orchestre Junior



Fin mai, les musiciens de la BH retrouvaient avec plaisir la baguette de Virginie pour la reprise des répétitions. L'effectif était modeste certes, mais suffisamment équilibré pour travailler le programme dédié aux animations, un choix qui était fait pour terminer une saison chahutée. Bon choix, puisque nous vécûmes trois rendez-vous durant le dernier weekend de juin : concert de quartier chez Véronique KEMPF, animation à l'EHPAD du Clos Chevalier à Ornex et, le lendemain, instruments et partitions ressortaient pour l'apéritif organisé par la Jeunesse Gonvilloise à l'occasion de la Vogue de Saint Jean de Gonville.

Afin de redynamiser notre école de musique, nous avons mis en place plusieurs actions, dont la présentation de nos instruments auprès des enfants. Ce qui fut fait à Péron, à l'occasion de la kermesse organisée par le Sou des Ecoles, le 3 juillet dernier. Après une aubade d'une quinzaine de minutes par les douze musiciens présents, la présentation des instruments captivait l'attention du jeune public. Un peu frustrés, les enfants, car à cause des mesures sanitaires, pas de contact physique avec la flûte traversière, la trompette, l'euphonium, le trombone, la batterie, les saxophones baryton et alto... Un grand merci au Sou pour l'organisation de cette animation. Nous espérons de meilleures conditions pour la journée du handicap, le 4 décembre prochain, où nous serons présents avec l'atelier « Musique ».

Pas de 1^{er} août à Pregny-Chambézy (CH) cette année. Mais pour Véronique et moi-même, la fête eut bien lieu à MEINIER. Nous avons eu le plaisir d'y jouer au sein de la Fanfare Municipale pilotée par notre ancien directeur, Raphaël HUGON. L'assemblée générale annuelle du 22 juin 2021, avec un public bien clairsemée, permet de faire le bilan des activités et des difficultés rencontrés depuis le 18 octobre 2019, date de la dernière AG. Restons dans le positif avec les très bons résultats du loto du 1^{er} mars 2020, la reprise des cours en présentiel et des répétitions au rythme des couvre-feux en mai dernier, les réussites de nos élèves aux examens de juin 2021. Moins réjouissant : la baisse des effectifs à l'école de musique et à la Bonne Humeur.

Seul changement aux manettes de la société : l'arrivée de Claire BAYARD, à qui nous souhaitons la bienvenue. Elle remplace Catriona CHARLESWORTH au poste stratégique de "Responsable école de musique", Catriona que nous remercions sincèrement pour le travail effectué durant ces mois difficiles.

La rentrée, approche. La reprise des répétitions est fixée (normalement ???) au 3 septembre 2021 à 20h30 pour les seniors et 19h00 pour les juniors.

Et pour l'école de musique, renseignements et bulletins d'inscriptions sont disponibles sur notre site en consultant le tableau ci-dessous.

EMIPG - Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex

PERON – SAINT JEAN DE GONVILLE

Inscriptions 2021-2022

Contacts: Claire BAYARD 06 37 14 96 33 claireabay@yahoo.co.uk
Christian CAMP 04 50 41 25 42

Renseignements : 06 37 14 96 33

Pour les tarifs et inscription 2021-2022 : aller sur

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Click sur l'onglet : Ecole

Pour les renseignements : Click sur [Tarifs - Année scolaire](#)

Pour les inscriptions : Click sur [Document: .doc](#)

VIVRE À PÉRON

Associations



Voilà maintenant quelques mois que l'association POUTOUILLE 1446 s'est lancée. Et depuis, notre groupe s'est agrandi et nous avons accueilli 10 nouveaux membres motivés pour entretenir ce beau chalet qu'est la Poutouille.

Depuis notre lancement, nous nous sommes déjà mis au boulot et nous avons pu réaliser quelques tâches. Tout d'abord, nous avons défini les différentes actions que nous voudrions réaliser au chalet durant les prochaines années à venir. Ces actions, en collaboration avec la Mairie, permettront de remettre un coup de neuf au chalet, de l'entretenir et de le maintenir dans un état d'accueil idéal pour les randonneurs.

Ensuite, nous avons récupéré quelques fourneaux à bois pour changer ceux du chalet et nous avons fait notre première journée d'association In-Situ. Ce fut l'occasion pour nous de partager autrement, de travailler tous ensemble au chalet. Lors de cette première journée, nous avons changé le fourneau côté refuge du chalet, nous avons remplacé certains mobiliers et quelques étagères, rangé la grange, nettoyé le chalet ainsi que ses alentours, et encore plein d'autres tâches. Vous pouvez en voir une partie sur ces photos.

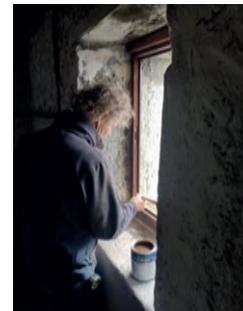
Nous sommes continuellement à la recherche de dons de matériel pour le chalet comme de la vaisselle, des accessoires de ménage, fourneau à bois, ...

Si vous avez des objets susceptibles de nous intéresser, merci de nous écrire à association.poutouille1446@gmail.com

Nous tenons à rappeler que c'est une chance d'avoir sur le territoire communal des chalets et refuges à disposition des habitants et randonneurs. Il est donc important de prendre soin de ces lieux et de nous aider, vous aussi, à les entretenir en respectant les chalets pour qu'ils restent, encore de longues années, des lieux accueillants où il fait bon s'arrêter.

Amis du Jura et de la Poutouille, au plaisir de vous croiser sur les crêtes, à bientôt !

L'équipe de Poutouille 1446.



Laclétude

COURS DE FRANÇAIS langue étrangère à Péron

Quand on vit en France et qu'on parle une autre langue que le français, il n'est pas toujours facile de suivre la scolarité de son enfant, de l'aider à faire ses devoirs, de s'exprimer comme on le voudrait lors des échanges avec les enseignants ou avec d'autres parents.

Quand on est élève dans une école française et que le français est une langue qui ne nous est pas vraiment familière, il est très difficile de suivre les leçons, de faire ses devoirs, d'apprendre à lire et à écrire, de se faire une place et de trouver sa voix.

Soucieuses de donner les mêmes chances à tous et toutes, la Mairie de Péron, en lien avec l'Ecole de la Fontaine, étudie la possibilité d'offrir des **COURS DE FRANÇAIS** aux PARENTS d'élèves qui ne parlent pas français à la maison.

Prioritairement offerts aux parents d'élèves, ces cours de français, dispensés à Péron en dehors des heures scolaires (fréquence et horaires à déterminer), pourront toutefois, en fonction des places disponibles, **s'ouvrir à toute personne non francophone** résidant sur la commune et souhaitant se perfectionner en français.

Si vous êtes intéressé.e à **suivre des cours** de français langue étrangère à Péron (dès 2022) et/ou à **rejoindre l'Association** chargée de l'organisation des cours, ou pour tout autre information, merci de prendre contact avec la personne en charge de ce projet à l'adresse suivante : laclétude01@gmail.com



VIVRE À PÉRON

Sou des Ecoles

Comme à chaque rentrée scolaire, il est temps pour les bénévoles du Sou des Ecoles de préparer le programme de l'année. Et à chaque mois ses projets et ses priorités (cet article ne contient aucune trace d'annulations d'activités dues au COVID-19) !

Septembre : organiser la rentrée de ses propres enfants, et retrouver avec plaisir les autres bénévoles. Discuter, rigoler, puis se regarder d'un air horrifié en pensant que la bourse aux vêtements approche, ainsi que l'Assemblée Générale, l'appel aux cotisations...etc. Paniquer, s'en aller envoyer 12 mails et 34 messages sur WhatsApp.

Octobre : découper des tonnes de fromage et de légumes pour la soupe de l'école. Voir les enfants déguster leur soupe avec bonheur, et oublier qu'on a les doigts qui sentent le Comté pour 15 jours.

Novembre : paniquer à nouveau devant tout ce qui nous attend en décembre. Animer la belote et se faire gronder parce qu'on a mal dosé la limonade dans le cocktail.

Décembre : partir en quête du Père Noël pour qu'il vienne distribuer des petits cadeaux aux enfants de l'école. Les écouter chanter (très juste) dans la cour un mardi soir, accompagnés par M. le directeur à la guitare. Préparer des litres de pâte à crêpe pour nourrir des dizaines de petits rennes et autres lutins affamés.

Janvier : regarder partir des bus remplis de combinaisons de ski multicolores vers le Retord, et croiser les doigts pour qu'il y ait suffisamment de neige pour qu'ils puissent skier. Avoir une pensée émue pour les enseignants et accompagnateurs qui devront gérer ceux qui ont le mal des transports (#onesttousavecvous).



Février : arriver un matin à l'école et se retrouver entouré(e) de super-héros, princesses, fleurs et autres pirates. Préparer des litres de pâte à crêpe (encore !) et accepter, pour la gloire, de porter une perruque rose fluo.

Mars : se lever un dimanche pour animer le loto. Se planter devant l'entrée de la salle Champ Fontaine et voir surgir des hordes de jeunes et moins jeunes prêts à tout pour décrocher le panier garni ou le vélo dernier cri (espérer secrètement avoir le panier garni).

Avril : faire ses fonds de placard pour la deuxième bourse aux vêtements. Peut-être, si vraiment on n'a pas le choix, retrouver le jogging qu'on portait dans les années 90 pour participer au printemps du sport avec le centre de loisirs, et préparer des sandwiches (pour changer des crêpes). Regarder passer un lapin rose géant se préparant à cacher des œufs en chocolat dans la cour de l'école (se demander si on est toujours sain(e) d'esprit).

Mai : bichonner des petits plantons de tomates, herbes aromatiques, fleurs, et les faire adopter par de nouvelles familles aimantes à la fête du printemps (espérer échapper cette fois à l'orage micro-cellulaire...).

Juin : préparer des pique-niques pour les sorties de fin d'année, se retrouver à sauter dans les ballots de paille à la ferme. Partager un verre pendant la kermesse avec ceux qui ont rythmé cette année. Vernir des ongles, tresser des cheveux, tatouer des paillettes et baigner des bébés (ça fait 2 ans qu'on n'a plus fait ça, et ça manque !) Avec un peu de chance, assister à un spectacle du festival Tôt ou t'Arts et préparer beaucoup trop de hot dog ketchup/mayo. Offrir aux CM2 un petit présent pour leur départ au collège. Être nostalgique, ne rien regretter, repenser aux yeux des enfants qui brillaient, et se dire que ça valait le coup, tous ces efforts (même le Comté sur les doigts...quoique).



VIVRE À PÉRON

Associations



D'UNE FEUILLE À L'AUTRE

Ça bouge à la bibliothèque

La bibliothèque a enfin rouvert ses portes et a le plaisir de vous présenter son thème fil rouge pour les mois à venir : « d'une feuille à l'autre ».

Il sera question de forêt, d'arbres et de bien d'autres sujets encore que nous aurons plaisir à évoquer sous différentes formes : projection de film, conférence, exposition mais aussi lectures de contes et balade en forêt.

Restez informés en vous abonnant à notre page Facebook et/ou à notre mailing.

Pour venir à la bibliothèque, il n'est plus nécessaire de réserver un créneau horaire. Nous pourrions toutefois limiter le nombre d'entrées simultanées en cas de forte affluence. Le pass sanitaire est maintenant obligatoire pour les adultes et le sera pour les jeunes dès 12 ans à partir du 30 septembre.

Nous vous remercions de votre compréhension.

NOVEMBRE :

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

PROJECTION du FILM

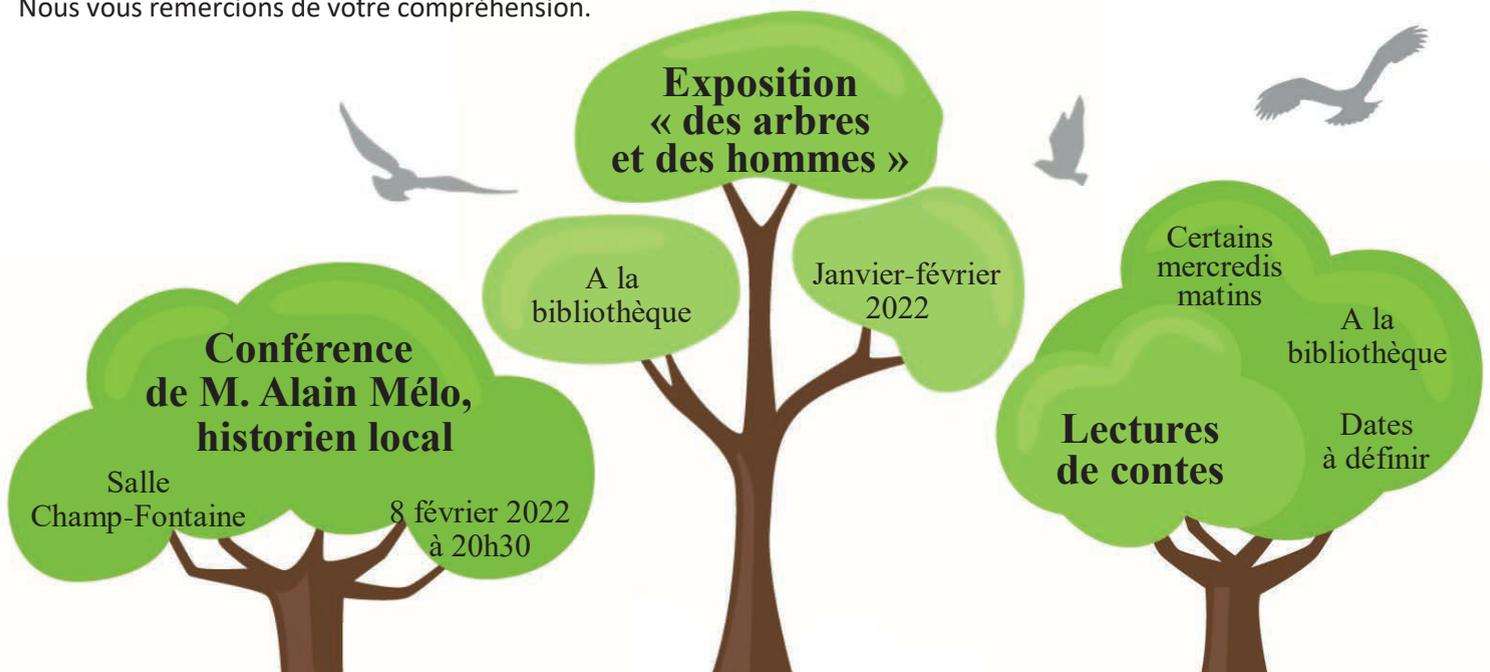
« Le Temps des forêts »

de François-Xavier Drouet



Retrouvez toutes les infos dès la fin octobre sur :

- Le site de la Mairie de Péron
- Le Facebook de la bibliothèque
- Affiches et flyers



La bibliothèque est ouverte: le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h30 à 11h30, et le samedi de 10h à 12h. Elle est fermée durant les vacances scolaires.

Pour emprunter des documents, il faut être adhérent: **l'inscription est gratuite.**

Le pass sanitaire est obligatoire pour entrer dans les locaux.

Retrouvez-nous sur Facebook: <https://www.facebook.com/bibliothequedeperon>



Nos bénévoles vous accueillent, vous conseillent, vous renseignent.

Si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à rejoindre et étoffer notre équipe, à proposer vos idées pour nous aider à développer notre activité et nos services.

Lors des dernières éditions du Petit Péronnais, il était assez compliqué pour nous de remplir ses pages. Que dire après tant de temps sans rien faire... Et voilà qu'aujourd'hui, nous avons bien trop de choses à dire.

Reprenons par le début : la VOGUE DE LOGRAS.



Quelle vogue mais quelle vogue !! Après des mois d'inactivités, les festivités ont repris de plus belles en ce début de mois de juillet. Sous une forme totalement repensée et sous contraintes sanitaires, ce sont plus de 850 amoureux de la fête et du village qui ont répondu présents à notre appel. Cette nouvelle version de la vogue nous a donné bien des idées pour la suite et nous comptons bien garder les différents ingrédients qui ont fait de ce weekend l'un des plus beaux de notre Jeunesse.

La première soirée du vendredi a su faire danser les premiers fêtards que l'on a pu retrouver le lendemain, le samedi après-midi, pour notre barathon qui s'est déplacé de mai à juillet spécialement pour l'occasion. Le samedi soir, le groupe de rock live a su réveiller les plus anciens et la soirée s'est poursuivie sous le mix de notre DJ pour faire danser les jeunes comme les moins jeunes. Ce fut une soirée vraiment réussie que nous avons pu partager avec notre très bon ami Francky de l'Auberge de la Fruitière. Le dimanche, sous un ciel mitigé, le concours de pétanque a quand même pu se dérouler avant de clôturer ce week-end merveilleux.

Merci à tous ceux qui ont participé à ce weekend de folie. Nous n'aurions pas pu rêver mieux pour reprendre les manifestations dans le village !

Mais après un week-end aussi chargé et si peu reposant, très peu de repos pour la Jeunesse !!

Pour la première fois dans son histoire, la Jeunesse de Péron a repris les rênes du 14 juillet. Sous une première version encore partagée entre la Mairie de Péron et la Jeunesse, les traditionnels feux du 14 juillet ont à nouveau attiré une foule de Péronnais et alentours.

Cette manifestation, qui tient une place particulière dans le cœur des Français et des Péronnais, va également être remise au goût du jour en proposant une version actualisée tout en gardant les inconditionnels qui font de cette fête celle de tous les Français.



Enfin, notre dernier événement, et pas des moindres, de notre tour des manifestations : le VENTRIGLISSÉ GEANT !

C'était un pari fou lancé il y a quelques années qui est devenu réalité il y a quelques semaines. Nous sommes partis du petit événement de village avec des bottes de paille et des bâches pour arriver à un événement de près de 1000 personnes et un toboggan de 100m de long acheté par la Jeunesse de Péron. Et ce n'est pas rien !

Cette première édition du ventriglisse a connu bien des épreuves et des rebondissements. Tout n'a pas marché comme nous l'avions prévu mais les retours que nous avons reçus nous permettent de dire que cette journée vous a plu et que ce fut une grande réussite ! Nous mettrons ici de côté les points négatifs (que nous gardons

pour nous, pour nous améliorer l'année prochaine) afin de ne garder que les bons : ce sont près de 1000 curieux qui sont venus glisser, regarder, boire, manger, rigoler le 4 septembre. Et merci à eux, merci à vous ! Le ventriglisse reviendra l'année prochaine avec plus de pente, plus de fun, et plus de glisse !! Nous nous excusons pour les désagréments qui auraient pu survenir lors de la journée, mais nous savons que votre indulgence est plus forte que tout face à l'organisation d'une si grosse journée par une bande de 15 jeunes Péronnais.

Pour terminer ce mot, nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous ont aidé dans l'organisation de ces événements. Ceux qui de près ou de loin ont pu apporter quelque chose dans la réflexion, l'organisation, la logistique, le déroulement,...

Merci aussi à tous nos sponsors et nos partenaires, nombreux cette année, qui ont pu permettre l'organisation du ventriglisse.

Merci à eux, merci à vous, tous, qui êtes venus dans l'une ou dans toutes nos manifestations. Après des mois de pause, quel plaisir de partager à nouveau des moments de fête comme ceux que nous avons vécus. C'est grâce à vous que la Jeunesse peut proposer de telles choses.

Nous nous retrouverons mi-novembre pour notre bal et d'ici là, si tu es jeune et motivé, envoie un message sur l'un des comptes de la Jeunesse de Péron sur les réseaux sociaux pour rejoindre notre équipe. Nous cherchons du monde !!!

A bientôt !

La Jeunesse de Péron.

Le calendrier 2021

Date	Association	Manifestation	Lieu
OCTOBRE 2021			
Mardi 12	Sou des Écoles	Fête d'automne	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 13	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Dimanche 17	Pétanque	Belote	Salle Champ-Fontaine
NOVEMBRE 2021			
Vendredi 5	Tiocanie	Répétition	Maison des Associations
Mercredi 10	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Vendredi 12	Sou des Écoles	Concours de belote	Salle Champ-Fontaine
Samedi 13	Jeunesse	Bal	Salle Champ-Fontaine
Mardi 16	Sou des Écoles + CLSH	Jeux	Maison des Associations
Vendredi 19	Loisirs des Aînés	Concours de belote	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 24	Dans du Sang	Collecte	Maison des Associations
Samedi 27	Belote Gessienne	Marathon	Salle Champ-Fontaine
DECEMBRE 2021			
Mercredi 1	Paroisse	Marché de Noël	Salle Champ-Fontaine
Vendredi 3	Tiocanie	Répétition	Maison des Associations
Mercredi 8	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Samedi 11	Amicale de Greny	Repas	Greny
Mardi 14	Sou des Écoles + CLSH	Jeux	Maison des Associations
Mercredi 15	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Samedi 18	Belote Gessienne	Concours de Belote	Salle Champ-Fontaine



Si la situation sanitaire et les directives en vigueur le permettent, les manifestations suivantes auront lieu en 2021. Toutes les dates et informations sont à retrouver sur le site ou la page Facebook de la commune.





NUMEROS D'URGENCE



SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
Appel d'URGENCE européen	112
PHARMACIE de garde	3237

CABINET MEDICAL

ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
COLLONGES	04 50 56 71 00

INFIRMIERES

Cabinet COLLONGES	04 50 56 71 64
-------------------	----------------

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

COLLECTE DES DÉCHÈTS

Ramassage des ordures ménagères	le jeudi
Maison des usagers gessiens	04 50 40 95 00
Allo Encombrants	04 50 20 65 86

DÉCHÈTERIE PERON

04 50 59 14 64

Fermée les jours fériés

De mars à octobre	
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00

SANTE SUR LA COMMUNE

PHARMACIE

PERON, ZA de Pré Munny 04 50 40 10 34

OSTEOPATHE E. PORTHA

04 50 59 98 06

PSYCHOLOGUE B. RANDOT

04 50 41 65 37

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire - maternelle	04 50 56 37 52
Collège	04 50 59 58 00
Centre de Loisirs	04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte	06 88 90 10 55

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX	04 50 41 35 86
CAF de l'AIN	0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY	3949

BIBLIOTHEQUE

Téléphone	04 50 56 41 39
Le mardi	de 16h30 à 18h00
Le mercredi	de 10h30 à 11h30
Le vendredi	de 16h30 à 18h00
Le samedi	de 10h00 à 12h00

CINEMA PERON

cinemaperon@gmail.com

RESTAURANT SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 90 23
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
L'Alambic	04 50 48 85 77
Pizza Roma (Foodtruck)	04 50 59 40 71
Obsessions Culinaires (Foodtruck)	07 87 29 14 32
Pizzeria La Baronessa	04 57 28 16 17



POLICE MUNICIPALE



Ligne administrative	04 50 59 33 12
Ligne d'urgence	06 04 54 39 10

RELAIS POSTE INTERMARCHÉ 04 50 59 15 70

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

20
ANS!
Ça se fête!



TÔT OU T'ARTS

1er décembre à Péron pour le marché de Noël

★ GEX ET PAYS DE GEX



• Chézery-Forens • Divonne-les-Bains •
Ferney-Voltaire • Gex • Lelex • Mijoux • Ornex • Péron
• Saint-Genis-Pouilly • Versonnex

RENS : 04 50 28 34 17 www.festivaltotoutarts.com



Comité de rédaction :

Martine GOLAY RAMEL, Amandine ROSSAS, Céline FOURNIER, Luc BARRIERE-CONSTANTIN, Guillaume MARTINOD, Dominique GIGI